



UNE FOULE nombreuse et enthousiaste a ovationné le maire réélu de Sorel, M. Jean-Jacques Poliquin, ainsi que les échevins élus ou réélus, dans le hall de l'hôtel de ville, à l'issue du dépouillement du scrutin, lundi soir. De gauche à droite, MM. Lucien Lamoureux,

nouvel échevin du quartier Richelieu, Marcel Gauthier, nouvel échevin du quartier Notre-Dame, Jean-Jacques Poliquin, maire réélu, et Charles-Omer Pélouquin, échevin réélu dans le quartier Saint-Laurent.

Accordant des majorités confortables aux élus Près de 75% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote

SOREL (L.B.) — Une majorité écrasante au maire réélu... des majorités très confortables pour les échevins élus ou réélus... une journée de vote paisible sans incident aucun... quelque 74,6 pour cent des gens inscrits sur les listes se sont prévalus de leur droit de vote, malgré le mauvais temps. Tels sont les faits saillants de l'élection municipale de lundi, à Sorel, où les contribuables allaient aux urnes pour se choisir un maire et trois échevins.

L'allure de la campagne électorale laissait prévoir un résultat serré. Tel ne fut cependant pas le cas, puisque le maire, M. Jean-Jacques Poliquin, a été réélu avec une majorité de 736 voix sur son plus proche adversaire, Me Luc Poupard, avocat. Sur les 21 bureaux de vote, deux seulement ont donné une majorité à M. Poupard, soit les numéros 9 et 10 dans le quartier Notre-Dame, soit une majorité de 22 voix dans le No. 9 et de 20 voix dans le No. 10.

Voici d'ailleurs les résultats pour les candidats à la mairie:

Candidat	Voix
M. Poliquin	4 886
M. Poupard	3 101
M. Pélouquin	1 106
M. Gauthier	7 111
M. Lamoureux	3 112
M. Pélouquin	13 122
M. Poupard	7 135
M. Poliquin	4 127
M. Pélouquin	2 69
M. Poupard	3 82

La victoire du maire Poliquin est une dure défaite pour le Conseil Central des Syndicats Nationaux, qui par son comité des relations extérieures, avait décidé d'appuyer la candidature de Me Poupard. Cette prise de position avait cependant été émise par l'exécuteur du syndicat des Chantiers maritimes de Sorel. Le président de ce syndicat, M. Raouf Blanchard, dans un communiqué, déclarait que les membres de ce syndicat n'étaient pas liés par la décision du Conseil Central. M. Blanchard invitait les membres de son syndicat à voter pour le candidat de leur choix. D'autres chefs syndicaux ont suivi cette directive.

Le résultat de l'élection à la mairie montre clairement que les 5.000 syndiqués, affiliés à la CSN, n'ont tenu aucun compte de la résolution du Comité des Cinq. Soulignons aussi que plusieurs des syndiqués qui avaient participé à l'adoption de cette résolution demeurent à Tracy et à Saint-Joseph de Sorel. Il n'était pas de leur compétence de choisir un leur

didat ou des candidats pour les contribuables de la ville de Sorel.

Echevinage

A l'échevinage, selon des observateurs, la lutte devait être serrée dans les quartiers Notre-Dame et Saint-Laurent. Pourtant, l'échevin sortant de charge dans Saint-Laurent, M. Charles-Omer Pélouquin, est sorti vainqueur avec une confortable majorité de 305 voix, sur son unique adversaire, le professeur Raymond Proulx. Dans le quartier Notre-Dame, l'échevin sortant de charge, M. Marcel Houde a été défait par le nouvel échevin, M. Marcel Gauthier, qui a obtenu une majorité de 155 voix. M. Houde a pris des majorités dans trois bureaux sur 8. M. Houde, ancien président du syndicat de Marine Industries, et aujourd'hui directeur du personnel à l'hôpital Hôtel-Dieu, a été l'objet de dures attaques de la part du Conseil Central des Syndicats Nationaux. Ce fut la une des causes de sa défaite de lundi.

Dans le quartier Richelieu, où il n'y avait que 1.000 électeurs, M. Lucien Lamoureux a obtenu une majorité de 368

voix sur son plus proche adversaire, M. Yvon Régimbald. Voici les résultats du vote dans les trois quartiers.

Quartier RICHELIEU
Deçuise Lamoureux Régimbald

Poll 1	11	114	50
Poll 2	13	145	38
Poll 3	12	132	48
Poll 4	12	138	27
TOTAL	48	529	161

Quartier NOTRE-DAME
Auclair Gauthier Houde

Poll 5	20	98	70
Poll 6	24	95	96
Poll 7	36	94	82
Poll 8	22	107	58
Poll 9	23	92	47
Poll 10	13	105	65
Poll 11	22	69	81
Poll 12	23	62	68
TOTAL	163	722	637

Quartier SAINT-LAURENT
Pélouquin Proulx Pélouquin

Poll 13	130	62	68
Poll 14	99	78	21
Poll 15	112	59	53
Poll 16	109	71	38
Poll 17	127	91	36
Poll 18	102	87	15
Poll 19	97	78	19
Poll 20	117	88	29
Poll 21	102	76	26
TOTAL	995	690	305

Courrier-Sud

Pierre Bourgault visite la région de Nicolet

NICOLET (A.C.) — M. Pierre Bourgault, chef du parti indépendantiste, le RIN, donnera une conférence à Nicolet, au cinéma Gala, ce soir, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Nicolet et des Chevaliers de Champlain.

La conférence que donnera le chef RIN a pour but, d'après un porte-parole de la Société St-Jean-Baptiste de Nicolet, de renseigner la population sur différentes réalités politiques. Toujours d'après ce porte-parole, la conférence de M. Bourgault est d'intérêt pour

tout le monde, même pour ceux qui n'ont pas les mêmes idées que lui. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'un forum sera tenu.

Les gens qui voudront dialoguer dans le but de se renseigner ou de critiquer tel ou tel exposé du chef RIN, pourront le faire en toute liberté de parole.

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'assister à ce grand événement à Nicolet, l'entrée sera gratuite. Le tout est cédé pour \$h.30. Il est donc inutile de rappeler à la population, quelque soit les idées politiques de chacun, que cette assemblée sera des plus intéressantes et que chacun devrait se faire un devoir d'y assister.

Le but n'est pas purement politique. C'est surtout une rencontre amicale entre un homme, devenu célèbre par ses idées et son dynamisme, et des gens qui ont à cœur de se faire expliquer telle ou telle chose concernant le vaste domaine de M. Pierre Bourgault.

M. Gaston Allard, propriétaire du cinéma Gala de Nicolet, a pris une très belle initiative, lundi soir, lors de l'assemblée régulière du conseil de ville local, en offrant sa salle gratuitement pour lundi le 6 février, s'il y a une votation. On sait que la mise en nomination a eu lieu aujourd'hui (mercredi). Deux postes seront alors en jeu, soit celui de M. Georges Biron et celui de M. Zéphirin Roy, qui a officiellement démissionné.

— 0 —

Une demande très importante qui s'adresse à un individu en particulier doit être étudiée. Samedi après-midi, sur la Place 21 Mars, à Nicolet, une Galaxie 500 a été quelque peu enfoncée sur l'aile droite par une autre voiture. Il appert que les policiers locaux ont une très bonne description de l'auto qui aurait laissé ainsi ses "empreintes". On conseille à l'individu concerné de se rapporter immédiatement au poste de police municipale de Nicolet. Aucune procédure judiciaire ne lui sera imposée. Si jamais ce personnage ne se présente pas, les conséquences pourraient être graves.

L'appel nominal a lieu aujourd'hui Un adversaire au maire Ménard de Tracy?

TRACY (L.B.) — L'appel nominal en vue de l'élection municipale dans la ville de Tracy se déroulera cet après-midi, de midi à deux heures, à la mairie.

Le maire sortant de charge, M. Laurier R. Ménard, aura un adversaire. En effet, M. Noël Cormier, restaurateur, a confirmé lundi après-midi son intention de se porter can-

didat à la mairie en vue des élections du 4 février prochain, à Tracy.

M. Noël Cormier a déclaré que l'année 1967 donnerait à la population de Tracy l'occasion de se prononcer pour le choix du maire qui dirigera les destinées de la ville au cours des prochaines années.

Les deux sièges d'échevins dans le quartier Richelieu de Tracy sont également contestés. L'échevin sortant de charge au siège No. 1, M. Lionel Latraverse, aura comme adversaires MM. Germain Laprade et Yvan Blais.

Quant au siège No. 2, laissé vacant par M. Maurice Bérubé, échevin sortant de charge, qui a abandonné la politique municipale, il y aura trois candidats, soit MM. Maurice Langevin, Roland Séguin et Paul-Emile Theroux.

Le maire Ménard a annoncé il y a quelques jours qu'il fera équipe avec MM. Langevin et Latraverse, lors de la prochaine élection.

L'appel nominal aura lieu, cet après-midi à la mairie et sera présidé par M. Paul Blier, greffier de la ville. L'élection, s'il y a lieu, se fera, samedi, le 4 février prochain.

POUR VOTRE VUE

CONSULTEZ
R. CHATILLON,
o. o. d.
NICOLET Tél. 293-4952

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur.



GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario



TIMBRES PINKY ADDITIONNELS



<p>100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>POELON DE 9 POUCES EN FONTE 28¢ DE MOINS \$1.99 CHACUN</p> <p>Nul après le samedi 4 février 1967</p>	<p>100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>CASSEROLE DE 4 PINTES EN ALUMINIUM POUR FRITURE \$2.29 CHACUNE</p> <p>Nul après le samedi 4 février 1967</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>NOURRITURE POUR CHIENS "GAINES" 2 PAQUETS DE 2 LBS 98¢ ou sac 25 lbs \$3.89</p> <p>Nul après le samedi 31 janvier 1967</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>NETTOYEUR Windex pour fenêtres Boîte 15 on. 69¢ Aerosol</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BAS DE NYLON Sans couture, première qualité 400 aiguilles micromaille</p> <p>4 PAIRES \$1.00 POUR</p> <p>Nul après le samedi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>FROMAGE KRAFT Naturel, en brique</p> <p>PAQUET DE 16 ON. 93¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>VISTA SIMONIZ pour nettoyer les planchers de cuisine</p> <p>Grosse boîte \$1.15 de 32 on.</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>CIRE TONE Pour meubles</p> <p>Boîte 6 1/2 on. 97¢ Aerosol</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>MARGARINE DE MARQUE MOM 2 POTS 1 LB 75¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BISCUITS WALKER Brisures de chocolat</p> <p>SAC 1 lb 51¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BATONNETS DE MAIS HUMPTY DUMPTY SAC 6 on. 39¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>ARACHIDES BLANCHES STEINBERG GROS SAC 1 LB 55¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>KETCHUP DE TOMATES Lisse et riche, HEINZ 2 de 20 on. 90¢ Savoir riche et corsé</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BISCUITS SODA PREMIUM de CHRISTIE 2 boîtes 1 lb 82¢ Sèches ou non</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>SPAGHETTI ALPHABET en sauce tomate HEINZ</p> <p>2 btes 14 on. 45¢ 2 btes 19 on. 53¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>MAIS EN CREME DE MARQUE DEL MONTE 2 btes 15 on. 47¢ Qualité de fantaisie en pots verts ou barils verts-courts Blue Lake</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>LAIT EVAPORE CARNATION boîtes 16 on. \$1.18</p> <p>Achetez-en en quantité et éparg.</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>CONFITURE DE FRAISES PURE RAYMOND</p> <p>Pot 9 on. 41¢ Pot 24 on. 83¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>DEJUNEUR Instantané Carnation chocolat, vanille ou fraises</p> <p>PAQUET 8 ON. 79¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>FEVES DE CHOIX THOMPSON</p> <p>2 PAQUETS 1 LB. 35¢ ou paquet 2 lbs 33¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>NETTOYEUR AJAX AU JAVENOL 3 1/2 de tabac</p> <p>2 BOITES 14 ON. 45¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>NETTOYEUR Liquide à tout usage STEINBERG Bouteille 32 on. 59¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PIZZA STEINBERG AUX CHAMPIGNONS</p> <p>CHACUNE 69¢</p> <p>Nul après le samedi 28 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>HUILE VEGETALE DE MARQUE CRISCO</p> <p>BOUTEILLE \$1.15 DE 38 ON.</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>1 boîte 12 on. (ou plus) GARNITURE POUR TARTES ET GATEAUX de marque E.D. Smith amandes, abricots, dattes et arômes de coquelicot</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>SIROP D'ERABLE PUR SUTTON</p> <p>BOITE \$1.00 DE 26 on.</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>FILETS DE SOLE ET BEURRE DE CITRON BLUE WATER</p> <p>PAQUET 9 on. 69¢</p> <p>Nul après le samedi 28 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PATE CHINOIS STEINBERG GROS PATE DE 2 LBS 99¢</p> <p>Nul après le samedi 28 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PIZZA STEINBERG AUX CHAMPIGNONS</p> <p>CHACUNE 69¢</p> <p>Nul après le samedi 28 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>MELANGE A GATEAU de luxe Duncan Hines</p> <p>2 paquets 19 on. 98¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>GATEAU AU CHOCOLAT CONGEELE SARA LEE ou GATEAU à l'ORANGE</p> <p>Paquet 14 on. 79¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>SAUCE BAR-B-Q de marque V-H</p> <p>2 pots 1 on. 58¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>5 lbs (ou plus) POMMES DE TERRE LAVEES Categorie Canada No 1</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Boîte 1/2 lb (ou plus) CHAMPIGNONS TOUTES VARIETES Categorie Canada No 1</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>5 lbs (ou plus) CAROTTES Fraîches et croquantes Categorie Canada No 1</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>CAFE CHALET FRAIS TORREFIE mouture fine ou ordinaire</p> <p>Sac 1 lb 79¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PATE DE TOMATE CORONATION</p> <p>4 boîtes 6 on. 66¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PAIN DE VIANDE de marque TULIP</p> <p>2 boîtes 12 on. 90¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>GELEE de POMMES de marque OKA</p> <p>Pot de 9 on., pour 31¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>COFFEE MATE CARNATION</p> <p>Pot 6 on. Pot 11 on. 55¢ 89¢</p> <p>Nul après le mardi 31 janvier 1967</p>	
<p>100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>AVEC CE COUPON ET UNE</p> <p>COMMANDE DE \$5 OU PLUS en marchandises diverses achetées en une seule fois (à l'exception des produits de tabac)</p> <p>En vigueur le lundi, 30 janvier seulement aux magasins d'alimentation Steinberg de Trois-Rivières et les environs. (Limite: un coupon par famille)</p>				

Aucune augmentation de la taxe au cours des onze dernières années

Le taux de la taxe foncière demeure le même, soit \$1.10

Les équipes Loisirs St-Pierre et le Dow se retrouvent seules en première position

DRUMMONDVILLE (S.B.) — En remportant chacun une victoire lundi soir dans les joutes de la ligue de la Cité, les Loisirs St-Pierre et Paul et la Brasserie Dow ont augmenté leur avance en tête du classement. Les deux équipes sont en effet ex-aequo au premier rang du circuit avec une fiche de 16 points chacun.

(Poliquin-Champagne) Aucune punition.
Troisième période
L—Claude Poliquin 7.10 (Gariépy-Champagne)
T—Yvon Thibodeau 9.30 (Fréchet-Lefebvre)
Punition: Gariépy 17.22

assistances. L'autre filet a été l'oeuvre d'Eugène Proulx. Bertrand Plourde n'a pas réussi à compter ce soir-là. Il a toutefois réellement bien joué pour aider la cause des siens avec six passes.

Sommaire

Première période
D—Eugène Proulx 14.03 (Plourde-Drouin)
Aucune punition

Deuxième période
D—Michel Drouin 10.22 (Plourde-Guay)
D—Michel Drouin 14.04 (Paréteau-Plourde)
D—Real Guay 16.25 (Plourde-Bouliane)
Punition: Plourde 11.45

Troisième période
D—Real Guay 11.15 (Plourde-Bouliane)
D—Michel Drouin 6.12 (Guay-Bouliane)
D—Real Guay 11.00 (Plourde-Bouliane)
Punitions: Allard 3.49, Allard 8.40, Plourde 12.16

Classement

	G	P	PP	PC	PTS
L. St-Pierre	8	6	66	50	16
Dow	8	6	64	50	16
Her-Thib.	7	7	58	83	14
Duch. et Fils	5	9	62	65	10

9 buts d'affilée
Une tenue magnifique du gardien de buts André Beaudoin, une agressivité et une rapidité surprenante à compter chez les hockeyeurs des Loisirs St-Pierre et Paul, une seule punition dans toute la partie; ce sont là les faits saillants de la victoire de 9-3 des Loisirs St-Pierre et Paul sur le Héroux-Thibodeau lundi, dans la première partie au programme.

Les Loisirs St-Pierre avaient des ailes lors de cette rencontre. Les y sont allés de trois buts dans le premier vingt, de cinq autres dans le second et d'un dernier dans le troisième engagement pour briser les reins au Héroux-Thibodeau et lui faire perdre pied au sommet du classement. Le Héroux-Thibodeau se retrouve ainsi en deuxième place avec deux points de moins que son adversaire.

Claude Poliquin a démontré au cours de ce match qu'il était toujours aussi habile à déjouer le gardien de buts adverse. Le meilleur compteur du circuit y est allé d'un tour du chapeau et de trois passes pour diriger l'offensive des siens.

Robin David et Paul Ally ont pour leur part marqué une paire de filets chacun. Raymond Gariépy et Aimé Bélair ont complété le pointage des vainqueurs.

L'unique but des perdants a été enregistré à 9:50 de la période finale par Yvon Thibodeau et il est venu fermer le pointage dans la partie.

Sommaire

Première période
L—Robin David 9.31 (Poliquin-Gariépy)
L—Paul Ally 18.33 (Poliquin)
L—Robin David 19.35 (Gariépy-Champagne)
Aucune punition.

Deuxième période
L—Claude Poliquin 1.03 (Bergeron-Champagne)
L—Paul Ally 2.06 (Bélair-Bergeron)
L—Claude Poliquin 6.43 (Gariépy-Champagne)
L—Aimé Bélair 8.25 (Ally-Bergeron)
L—Raymond Gariépy 15.10

J.-J. Lemire triomphe au tournoi des champions

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Une autre étape du tournoi des champions Dow a été franchie ces jours derniers à la salle de quilles Champion et Jean-Jacques Lemire en est sorti grand vainqueur avec un triplé de 628.

Jos Fortier terminé deuxième avec 577, Jean-Paul Boucher suit avec 571, Claude René avec 562 et Bruno Verville, avec 532.

Ce sont là les cinq meilleurs quilleurs du mois qui se sont partagés une bourse de \$105, don de la brasserie Dow.

Cinq autres concurrents se sont mérités une mention honorable et sont, tout comme les précédents, assurés de prendre part à la grande finale d'avril les étoiles de chaque mois. Ce sont Jacques Gardner, Estelle Coulombe, Mireille Fortier, Jean-Claude Généreux et Paul Beaudoin.

Ligue Celanese

Maurice Leclerc	40
François Pelletier	37
Lucien Duplain	37
Henry Hardy	28
J.C. Bordeleau	27
Michel Gingras	23

Gigantesque tournoi de tennis sur table

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Le président de la ligue de tennis sur table locale, M. André Latour, annonce la tenue d'un gigantesque tournoi régional avec la coopération de la brasserie Dow. Ce tournoi aura lieu samedi le 4 février, à la salle de la Legion Canadienne.

Le sport du tennis sur table jouit présentement d'une très grande popularité à Drummondville et il est assuré à l'avance que la tenue d'une telle compétition sera couronnée d'un très vif succès, selon M. Latour.

Tous les adeptes de ce sport à Drummondville pourront s'inscrire au tournoi. De plus, il y aura de nombreux participants des villes de Victoriaville, Asbestos, Acton Vale et quelques autres centres de la région des Cantons de l'Est.

Chez les hommes, les rencontres se feront dans trois classes différentes soit "A", "B" et "C". On assistera également à des rencontres féminines en simple, en double masculin, en double féminin et en double mixte.

L'organisation du tournoi, a été confiée aux personnes suivantes: André Latour, président, Réjean Bergeron, publiciste, Colette Arseneault, secrétaire, ainsi que Bertrand Jutras, Jacques Lefebvre, Robert Arseneault et Gilles Bedard.

L'an dernier, les honneurs d'un tournoi indéniable étaient allés à Bertrand Jutras, de Drummondville. Jutras est considéré comme étant une grande étoile du tennis sur table et il ne sera pas facile pour un rival de lui enlever son titre de champion.

Drummondville contée...

Une réception civique aura lieu cet après-midi, à 4.30 heures, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, lors de l'ouverture officielle de la campagne d'emploi d'hiver. Cette campagne est menée à chaque année par le comité local de placement du Centre de main-d'oeuvre du Canada.

La 15e assemblée générale annuelle de la caisse populaire de St-Jean-Baptiste avait lieu hier, au centre récréatif St-Jean-Baptiste.

Les personnes présentes ont participé à une prévisite de l'Expo 1967 avec M. Pierre Jil, artiste de la radio comme guide.

Il y a grand ralliement ce soir, au centre de consultation externe, pour les anciens qui sont passés par la clinique, ceux qui ont commencé leur sobriété à l'accueil Domrémy et ceux qui ont aidé l'alcoolique.

Plusieurs anciens témoignent des bienfaits qu'ils ont reçus de l'un ou de l'autre de ces centres de réhabilitation.

Les membres du comité industriel de la Chambre de Commerce du comté et ceux de la cité, de même que les échevins, visitent cet après-midi "Les industries de l'Est Ltée", boulevard Lemire, de 2 heures à 4 heures. A 4h.30, réception civique à l'hôtel de ville, à l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne annuelle des emplois d'hiver, menée chaque année par le comité local de placement du centre de main-d'oeuvre du Canada.

Si l'on en juge par le rapport de M. André Pagé sur la consommation de l'eau à Drummondville au cours de l'année 1966, les citoyens



LE PRÉSIDENT du comité des finances à l'hôtel de ville, l'échevin Antonio Godbout, a présenté lundi soir lors de la séance régulière du conseil, son budget pour l'année 1967, lequel anticipe des revenus de près de \$3 millions de dollars (\$2,992,191.00 pour être exact), et ce, sans augmentation de taxe. Il est évident que ce budget a été préparé avec

l'aide des membres du comité des finances municipales, en coopération avec le trésorier, M. Roland Tessier, que l'on aperçoit sur la photo en compagnie du maire Philippe Bernier qui a tenu à le féliciter. Malgré l'augmentation des services et des dépenses, le budget prévoit un surplus d'exercice de \$2,798.72.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Pour la 11e année consécutive, le taux de la taxe foncière demeurera le même à Drummondville, soit \$1.10 dans le \$100. Voilà ce qui ressort du budget pour l'année courante, présenté lundi soir à la séance régulière du conseil de la cité.

En effet, le président du comité des finances, l'échevin Antonio Godbout, prévoit des estimés budgétaires de \$2,992,191 contre des dépenses de \$2,989,392.28, laissant un léger surplus de \$2,798.72. Ce budget de près de \$3 millions de dollars est de \$436,650 supérieur à celui de l'an dernier.

Revenus

Le budget prévoit des revenus importants provenant de la taxe foncière pour un montant de \$822,500 de la taxe de vente pour \$800,000 des services d'eau et sanitaires pour \$650,000 en plus des licences commerciales qui rapporteront \$105,000, soit une augmentation globale d'environ \$149,000 sur le budget précédent, par suite de la fusion de Drummondville-Ouest et des revenus anticipés par la tenue de l'Expo 67.

Il faut également souligner dans les revenus autres que les revenus ordinaires, la location des bâtisses industrielles qui s'éleva à quelque \$324,600. En plus de la taxe d'amusement pour \$40,000 et les revenus du marché qui s'éleva à \$37,000, pour un grand total de \$465,000 qui s'ajoutent aux \$2,526,991 des revenus ordinaires.

Dépenses

Un montant de \$362,569 est prévu pour les frais d'adminis-

tration et divers, dont \$161,251 pour les salaires des employés et des officiers et \$50,000 pour les frais de représentation. Le service d'assistance et de bien-être nécessitera un montant de \$25,000, celui des dépenses diverses, dont l'éclairage des rues pour \$110,000, s'élève à \$124,900.

Le service des travaux publics, qui comprend surtout l'entretien en général en plus du salaire des officiers, se chiffre à \$387,047. Les dépenses pour le marché s'élèvent à \$15,122; le service de police et incendie atteint \$399,122.68 dont \$302,943 en salaires pour officiers et policiers. Le service de la récréation coûtera \$156,954 et celui de l'aqueduc, \$139,541.

Service de la dette

Le service de la dette atteindra \$1,257,178.04 ou environ un tiers du budget, réparti comme suit: COUPONS: \$558,812.79; obligations: \$628,365.25; intérêts divers: \$30,000.

Un ancien échevin de la cité, M. Antonio Baril, s'est informé auprès du trésorier, M. Roland Tessier, du pourcentage que représente le service de la dette, et celui-ci a répondu, environ 40 pour cent. Quelques minutes plus tard, l'échevin Irène Marsolais, qui en avait fait un calcul assez précis, rétorqua qu'il représente 35.2 pour cent, après déduction du montant du fonds industriel.

Croyant que les revenus de la taxe de vente ne sont pas exacts

Budget non réaliste, selon M. Luneau

DRUMMONDVILLE

(J.P.C.) — Après que l'échevin Antonio Godbout eut déposé le rapport de ses prévisions budgétaires à la table du conseil lundi soir et l'avoir très bien détaillé, l'échevin André Cloutier en proposa l'adoption, seconde par l'échevin Adélard Michaud. L'échevin Raymond Luneau intervint pour souligner que ce budget n'était pas tout à fait conforme aux faits.

Il fit remarquer par exemple, que les revenus anticipés de la taxe de vente qui figurent pour \$800,000 n'étaient pas exacts, puisque lors d'une séance de comité précédente, on établissait les revenus de cette source à quelque \$600,000 et on indique aujourd'hui \$800,000.

Il n'en fallait pas plus pour que le maire Philippe Bernier intervienne pour lui demander s'il croyait véritablement que ces chiffres étaient irréels, ce à quoi l'échevin Luneau répondit que selon lui, ce budget n'était pas réaliste et qu'il reposait sur des probabilités et que de plus, il sentait un budget électoral. (Elections en novembre) "On coupe les dépenses, dit-il, et l'on souffle les revenus. Je pourrais vous citer d'autres exemples, parce qu'à mon sens, j'aurais préféré un budget déficitaire, même dans l'obligation d'augmenter le taux de la taxe, plutôt que de tromper le public".

Anguille sous roche

Aussitôt après ces remarques, un important contribuable-propriétaire se leva pour demander la parole au maire, puis il souligna qu'il n'était pas toujours d'accord avec l'échevin Luneau, mais que pour une fois, il lui donnait raison. Des qu'il prit la parole, il fit remarquer au premier magistrat qu'il était un fidèle adepte du programme dominical "Regards sur notre ville" qui traite des affaires municipales. "Je m'attendais tellement à une augmentation de taxes tout comme mes concitoyens, que je suis un peu surpris de voir la taxe foncière demeurer au même taux, mais je n'aime pas la façon dont le budget a été préparé.

Vous nous avez mis en garde à quelques reprises au cours de vos dernières causeries, que les services augmenteraient et même les salaires, et qu'il "nous faudra aller chercher l'argent quelque part, si l'on veut maintenir la taxe au taux actuel. Moi je trouve qu'il y a "anguille sous roche" dans le budget qui vient d'être déposé. Pourquoi ne pas dire la franche vérité?

L'échevin Godbout lui fit remarquer alors que tous les chiffres contenus dans le budget avaient été scrupuleusement étudiés, et qu'il fut décidé que nous pouvions administrer encore cette année, sans

augmenter la taxe foncière. "Je peux dire à M. Chagnon, que nous allons serrer les guides" et se limiter aux strictes dépenses prévues, ce qui ne signifie pas nécessairement que nous y sommes allés un peu trop largement dans le passé...

D'ailleurs, devait-il ajouter, les autorités supérieures nous ont prévenu de "couper les dépenses" et c'est ce que nous ferons.

Le budget fut ensuite adopté pour permettre de passer à un autre item à l'ordre du jour.

Il accepte le poste de pilote des Athlétiques

Le Dr Chabot entend conserver une équipe formée de joueurs de la ville

ST-GERMAIN DE GRANTHAM (S.B.)

— En acceptant les conditions de la direction des Athlétiques de Drummondville, pour un quatrième contrat comme pilote, le Dr Claude Chabot a déclaré que la clé du succès dans le domaine du sport, c'était de bâtir une équipe en majorité formée de joueurs locaux.

Le pilote des Athlétiques, après une arrivée spectaculaire en avion à la piste de Québec Copter, pour signer son engagement en vue de la saison 1967, a exposé devant les journalistes sa politique d'action concernant la prochaine saison.

trois juniors ont fait le saut sous la grande tente. Cette saison, le Dr Chabot entend bien continuer ce travail auprès de certains éléments très valables, au nombre des autres juniors qui ont pratiqué avec le club l'an dernier. Il a l'intention de mettre à l'épreuve les Pierre Hener, Joliot Dion, Rodney Hibert et plusieurs autres.

"Ces juniors sont une attraction pour la foule et un vrai stimulant pour les vétérans qui craignent toujours la montée rapide de ces jeunes vers les postes réguliers, de dire le nouvel instructeur.

Perfection

Avec un regard sur le passé des Athlétiques, il est difficile de demander plus de succès à un pilote d'équipe. Cependant, le Dr Claude Chabot s'est fixé comme troisième objectif une plus grande perfection du jeu pour augmenter davantage la qualité du spectacle offert au peuple sportif. "Nous avons récolté les trophées et les honneurs, depuis trois ans. L'édition 1967 des Athlétiques à la crose donnera, je vous l'assure, un meilleur développement du jeu, des joueurs en plus

La relève

En terminant son entretien avec les journalistes et les reporters, le Dr Chabot a ajouté qu'il allait travailler de concert avec le comité sportif du club Aramis pour le développement de tout un réseau de clubs mineurs à Drummondville.

"C'est en 1967 que nous allons bâtir nos équipes championnes de 1972", a lancé stoïquement le pilote du Drummondville, qui compte sur la collaboration et l'appui de toute la population de la région pour le succès de la crose au cours de la prochaine saison.

Avant de prendre congé des membres de la presse écrite et parlée, le Dr Chabot a lancé: "Je ne veux pas jouer les prophètes, mais si nous n'avons pas plus d'opposition dans notre circuit qu'en 1966, nous songerons peut-être à convoier des trophées qui appartiennent présentement à 35 autres ligues..."



Dr Claude Chabot son. Son programme se divise en quatre grandes phases.

Palmarès de succès

DRUMMONDVILLE (S.B.)

— Depuis la fondation des Athlétiques de Drummondville il est intéressant d'étudier le palmarès des succès des joueurs dirigés par le pilote Claude Chabot.

Fondé en 1964, le club a été dirigé quelques parties par le montréalais Roger Desrosiers. Le Dr Claude Chabot a pris la succession des Athlétiques au début de la saison 1964. En cette première année, les Athlétiques ont complété le calendrier régulier des joutes en deuxième position et ils ont disposé des Saint de Ville St-Pierre en semi-finale.

Dans la finale, les Athlétiques avaient du baisser pavillon devant les Indiens de Caughnawaga lors de la dernière partie de la série au forum de Montréal.

Du premier groupe de joueurs, il reste un noyau intéressant, soit Pierre-Paul Blouin, Ronnie Ward, Jean-Paul Tellier, Raymond Fortin, Roland Goudreau et Roger Blais.

En 1965, les Athlétiques remportaient le trophée Chisholm pour avoir fini en première position de la saison régulière. En semi-finale le Valleyfield s'évanouissait devant Drummondville tandis qu'en finale, les Athlétiques, défaits par

Une période de réjouissances au Ellis Business College

DRUMMONDVILLE

(J.C.) — Le "Ellis Business College" soulignera le 35e anniversaire de sa fondation de façon éclatante dans les jours prochains. En effet, le directeur-propriétaire, M. Lionel Marin, en collaboration avec les élèves de l'Institut, ont élaboré un vaste programme de réjouissances pour marquer cet anniversaire, en même temps que pour souligner le centenaire de la Confédération et la tenue de l'Expo '67 à Montréal.

Les célébrations pour la première semaine en hommage à la célébration du centième anniversaire de la Confédération, comprennent le programme suivant: lundi, tournoi de ballon-batai; mardi, mercredi et jeudi, autres compétitions et vendredi, tournoi de quilles au salon Cavalier.

Un fort de neige est érigé en face de l'école pour souligner de façon concrète, cette manifestation étudiante. Le 6 février, tous les anciens sont invités à visiter l'école et les nombreux agrandissements qui y ont été apportés. Le 7 février, trois écoles participeront à une grande parade avec chars allégoriques. Ce sont celles de Jeanne-Mance et le Couvent de la rue Marchand qui se joindront au Collège Ellis.

L'Expo 67

Au cours de cette deuxième semaine, il y aura de nombreux

jeux et compétitions de groupes en plus de glissades et patinoires au parc Ste-Thérèse. Après une grande parade à travers les rues de la ville, une partie récréative prendra place au centre culturel, alors qu'il y aura sketches, chansons, etc. Durant la soirée, les élèves actuels et les anciens sont invités à se rendre au "Domaine de l'Etoile" chemin Sherbrooke, pour une grande danse qui marquera la célébration du 35e anniversaire de fondation du "Ellis Business College".

35e anniversaire

Le lundi 6 février, sera la journée des anciens avec visite de l'école. Mardi, le 7, parade et festivités au centre culturel, avec danse durant la soirée au Domaine de la Forêt.

Historique

Le Ellis Business College a été fondé en 1931 par Mlle Rose Ellis, qui avait pour but d'enseigner la conversation anglaise aux Canadiens français, afin que ces derniers ne soient pas obligés de s'inscrire à des écoles de religion étrangère. Graduellement, les différentes matières commerciales furent ajoutées au programme.

La conversation anglaise est toujours demeurée à l'honneur et les élèves sont de parlants bilingues à la sortie de leur cours. Cette année marque également l'inauguration d'un cours de secrétariat.

13 joueurs locaux

L'an dernier, l'édition des Athlétiques comptait 13 joueurs locaux sur un total de 18. Le quatorzième qu'on considérait comme joueur de la région n'a pas démenagé ses pénates en nos murs. Avec une telle formation, les Athlétiques ont décroché tous les titres dans l'est du pays. Cette année, le Dr Chabot est d'avis que le chiffre des joueurs de notre région immédiate s'élèvera à 16.

"Une équipe championne doit être composée de joueurs qui pratiquent ensemble, qui discutent ensemble et qui travaillent ensemble", a poursuivi le pilote des Athlétiques, "et les joueurs sont sur place, on peut les réunir facilement et travailler des jeux".

Les juniors

L'an dernier, pas moins de

M. Michaud remettra sa démission à sa présidence à la suite de la naissance des Marchands Progressifs

Le comité des marchands, de la Chambre, sera dissout

M. Wilfrid Verville réélu à la présidence de celle du comité

M. Arsène Tourigny est élu président de la Société d'agriculture du district

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Arsène Tourigny de Victoriaville, a été élu hier président de la Société d'agriculture du district d'Arthabaska, à l'issue de l'assemblée générale de cet organisme. L'assemblée s'est déroulée au centre civique de notre ville.

Les Tigres Junior subissent deux défaites humiliantes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans leur deux dernières rencontres, les Tigres Junior B de Victoriaville n'ont pas été à leur meilleur puisque 4 buts ont pénétré dans leur filet.

Sommaire	
Première période	
1-Asbestos - Raymond	0.33
2-Asbestos - Raymond (Audy, Lallier)	8.25
3-Victoriaville - Perreault (Rodrigue, Morisseau)	17.28
Deuxième période	
4-Victoriaville - Bernard	1.21
5-Asbestos - Couture	6.34
Troisième période	
6-Asbestos - Pérusse (Côté, Charest)	5.45
7-Asbestos - Desharnais (Poisson, Lallier)	13.16
8-Asbestos - Desharnais (Couture, Poisson)	13.46
9-Asbestos - Desharnais (Poisson)	15.40
10-Victoriaville - Rodrigue (Dupuis, Boisvert)	19.56

Boivin réussit le meilleur simple, 224

VICTORIAVILLE (R.L.) — A. Boivin a roulé le plus haut simple individuel cette semaine chez les quilleurs de la ligue de la Cité (petites quilles) lorsqu'il a réussi une partie de 224.

Les deux équipes triomphent par 1-0 au ballon sur glace

VICTORIAVILLE (R.L.) — A la suite des dernières rencontres de la ligue de ballon sur glace O'Keefe, disputées cette semaine, le St-Cyr Bicyclette demeure au premier rang dans le classement des équipes avec un total de 24 points.

rouard Trans Kébec est le joueur qui a enfilé le plus grand nombre de francs buts, 6 tandis que Michel Luneau et Réal Fréchette détiennent le record du plus grand nombre d'assistances soit, 7.

Pharmacie Houle
La Pharmacie Houle a blanchi le Trans Canada Shoes par 4 à 0 et l'équipe de Victoriaville a fait de même avec le Restaurant St-Rose.

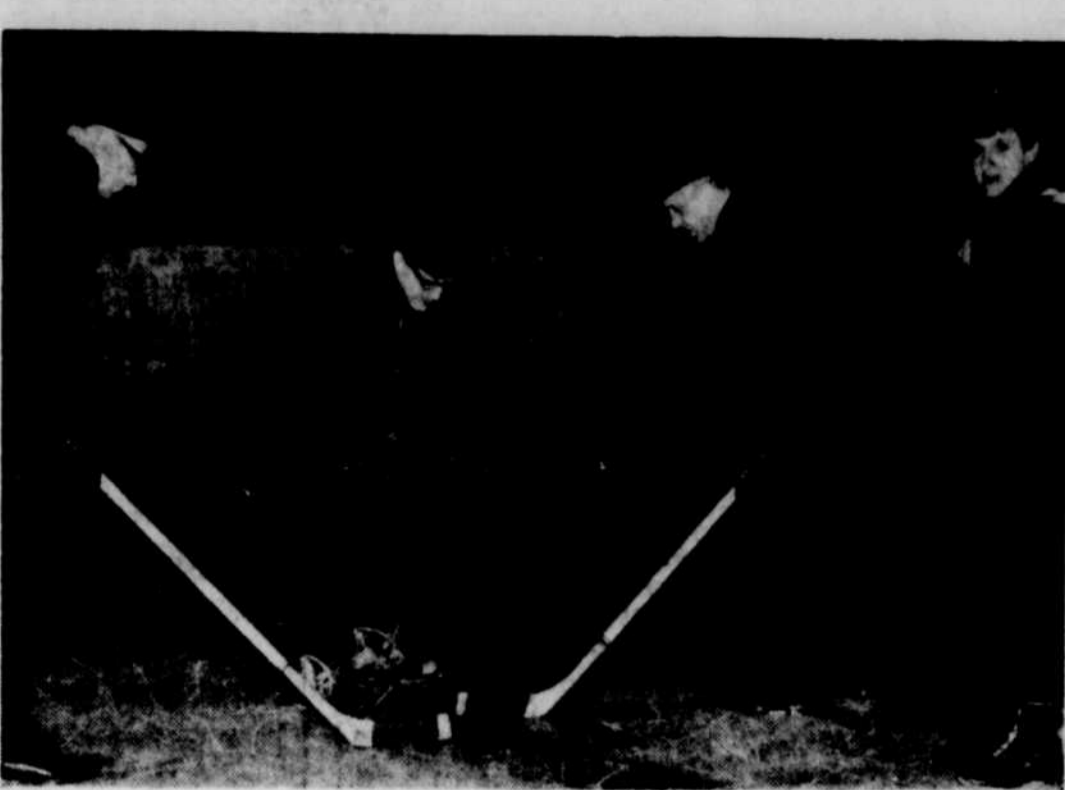
32 équipes au tournoi annuel du Curling club

VICTORIAVILLE (R.L.) — 32 équipes participeront au tournoi invitation annuel du Laurier Curling Club de Victoriaville qui a débuté le 22 janvier et qui prendra fin samedi le 28.

Un grand nombre d'adultes aux études à Plessisville

PLESSISVILLE (P.P.) — Les cours organisés par la régionale des Bois-Francis, pour les adultes de Plessisville, ont repris leurs activités. Un grand nombre d'élèves suivent sérieusement les directives des professeurs spécialisés dans le domaine. A la fin des 30 heures de cours, pour chaque section, un diplôme sera remis, certifiant l'assiduité des étudiants aux leçons de même que le travail accompli et le sérieux apporté.

tre classes. Les cours d'anglais, qui se donnent à l'école St-Calixte sont dirigés par M. Roger Maloin. Pour les employés de Forano Ltee, un cours d'anglais également fut organisé dans les locaux de cette usine, et c'est Mlle Ann Small qui est en charge. En plus dans la région de Plessisville, deux cours d'anglais se donnent à Laurierville et un à Lyster. M. Arthur Hart, organisateur de ces cours pour la région de Plessisville, compte faire accepter par la régionale des Bois-Francis la mise en marche de nouveaux cours à la condition que le nombre d'élèves intéressés soit approximativement de 25 et comble les trente heures de cours obligatoires sous la direction de professeurs spécialisés.



C'EST à Princeville qu'ont été inaugurées les activités de la saison à la ligue de hockey "Intermédiaire B des Bois-Francis". Warwick était le club visiteur et il a perdu par 7 points contre 8 comptés par les Castors qui recevaient. De gauche à droite sur la photo: M. Ovide Longchamps, maire suppléant de Princeville, qui attend le disque, M. l'abbé Arthur Auger, représentant des autorités religieuses locales, M. Hervé Lafrance, président de la C.M.L. et Mlle Thérèse Parenteau, déléguée du comité des activités sociales de la C.M.L.

La semaine de l'électricité soulignée de façon particulière dans les Bois-Francis

VICTORIAVILLE (R.L.) — Cette année encore, la semaine nationale de l'électricité qui se tiendra à travers le Canada du 4 au 11 février prochain sera soulignée de façon particulière dans la région des Bois-Francis.

En effet, M. Roméo Reny, président de la ligue Electrique du Québec (section des Bois-Francis) convoque jeudi soir dernier une réunion au Motel Boifran afin de tracer le programme des activités qui se dérouleront dans notre région à l'occasion de cette semaine Nationale de l'Electricité.

Il fut d'abord déterminé que la majorité des activités se dérouleraient cette année dans la ville de Warwick, du fait qu'à tous les ans l'on alterne pour l'une ou l'autre des villes-sœurs.

Bureau de direction
M. Guy Kirouack, industriel bien connu de Warwick a été nommé président de la Semaine de l'Electricité pour les Bois-Francis. Ce dernier aura pour le second, M. Denis Couture de Victoriaville nommé coordonnateur des différentes activités. Le secrétaire du comité sera M. Denis Leclerc.

Franc... Parler
Victoriaville (R.L.) — M. Jacques Letellier, du bureau provincial de l'Assurance chômage de Victoriaville, a nié la rumeur à l'effet qu'il soit transféré à Montréal.

La Chambre de Commerce d'Arthabaska a été invitée dimanche matin à fournir quelques fonds pour le financement du comité économique régional. Comme les modalités de financement de cet organisme n'ont pas encore été définies, cette question a été remise à plus tard.

Proclamation officielle
La proclamation officielle de la Semaine Nationale de l'Electricité pour la région des Bois-Francis se fera à l'hôtel de ville de Warwick lundi soir le 6 février, par les autorités municipales de l'endroit.

Toutes les personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les fêtes du Centenaire de la Confédération peuvent se rendre ce soir à l'école secondaire pour garçons de Victoriaville. M. René Payer de la Commission Provinciale, sera présent.

L'équipe du Collège augmente son avance pendant que la JOC parvient à l'emporter
VICTORIAVILLE (R.L.) — L'équipe du Collège a raffermi son avance de 5 points en tête des équipes de la ligue Commerciale en défaisant cette semaine la Pharmacie Laurent par 2 à 0, dans la première rencontre d'un programme double. Etant donné que l'Union a perdu dans l'autre match, le Collège a porté son avance à 7 points.

Nursing
Il faut qu'en tout temps il y ait une infirmière licenciée en service afin que tous les malades puissent obtenir des soins professionnels de nursing ainsi que des soins infirmiers auxiliaires.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le bureau médical assume vis-à-vis le malade et le conseil d'administration de l'hôpital.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Nouvelle accréditation donnée à l'Hôtel-Dieu

ARTHABASKA (R.L.) — L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vient d'être à nouveau accrédité par le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux. Cette décision fait suite à une visite effectuée en décembre dernier dans cette institution hospitalière par un médecin représentant de ce conseil. Cette visite a lieu tous les trois ans.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

Le conseil canadien d'accréditation des hôpitaux est formé des représentants de l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Association des médecins de langue française du Canada.

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Lucien Michaud, président du comité des marchands, au sein de la Chambre de Commerce de Victoriaville, qui avait convoqué tous les marchands de la ville à une réunion spéciale lundi soir, dans la grande salle des délibérations de l'hôtel de ville remettra demain soir sa démission comme président de ce comité, lors de la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce, qui aura lieu à la caisse populaire.

A un moment donné, on parlait de quatre associations différentes, soit l'Association des Marchands Progressifs Inc. les Marchands unis, l'Association des détaillants en alimentation et le comité des marchands de la Chambre de Commerce.

M. Gédéon Grenier, président de l'Association des détaillants en alimentation, qui est vice-président des Marchands Progressifs, a déclaré que comme président de l'ADA, il voulait éclaircir le fait que les épiciers qui avaient joint les Marchands Progressifs l'avaient fait comme sympathisants et que l'ADA n'en continuait pas pour le moins à fonctionner comme toujours en étant fermée comme exemple, toute la journée du lundi.

M. Lucien Michaud, a fait connaître sa décision à l'issue de la réunion groupant lundi un minimum de 75 marchands de la ville. M. Lucien Michaud a expliqué que le comité des marchands avait été formé il y a environ un an au sein de la Chambre de Commerce afin de révéler les marchands de la ville et les inciter si possible à s'unir pour régler des problèmes communs à la masse.

M. Michaud a poursuivi en disant qu'étant donné qu'une association des marchands était née et que cette association n'avait pas du tout l'intention de renier le travail déjà accompli en peu de jours, il ne voulait pas en tant que président d'un comité de la Chambre venir en conflit avec une association de marchands et que la décision la plus sage à prendre dans un tel cas était de proposer à la Chambre de Commerce de dissoudre, temporairement peut-être, le comité des marchands afin de laisser fonctionner l'association des Marchands Progressifs.

M. François Bourgeois, propriétaire d'une quincaillerie fit aussi entendre un autre son de cloche, soit celui des quincailliers qui font le commerce de gros et doivent demeurer ouverts à tout prix le lundi pour les exigences des corps de métiers.

M. Levasseur a par ailleurs déclaré au nom de son association qu'il était "extrêmement redevable à la Chambre de Commerce, parce que c'était de la Chambre que l'on tenait la fondation de la nouvelle association." "Si on a voulu s'unir, a conclu M. Levasseur, c'est pour mieux réussir."

En guise de conclusion, on constate qu'il n'existe aujourd'hui qu'une seule association, soit celle des Marchands Progressifs, à part bien entendu celle des détaillants en alimentation.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.

Comme dans la plupart des domaines, on peut croire que la force l'emportera et si la nouvelle association échoue dans les buts qu'elle s'est fixés, la Chambre de Commerce pourra toujours à ce moment faire revivre le comité des marchands.



(Photo LeRo)

LA SOCIÉTÉ des Infirmières visiteuses du diocèse de Nicolet, qui en mars 1966 se vit en face de difficultés sérieuses, vient de recevoir une subvention assez importante du ministère de la Santé, lui permettant ainsi d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme et même de songer à agrandir son rayon d'action. C'est ce qu'a annoncé le président du conseil

d'administration de la Société, Me Jean Moisan, hier matin au cours d'une conférence de presse. Sur la photo nous apercevons de gauche à droite, Me Jean Moisan, Mlle Madeleine Croteau, infirmière visiteuse, Mme Yolande Potvin, infirmière visiteuse et M. Jacques Martel, secrétaire-trésorier du conseil d'administration de la Société.

Le ministère de la Santé verse une subvention aux Infirmières visiteuses du diocèse de Nicolet

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le ministère de la Santé de la province de Québec vient d'octroyer à la Société des Infirmières visiteuses du diocèse de Nicolet Inc., un montant de \$5.947, dans le but de permettre à cet organisme de défrayer ses dépenses pour la période s'étendant du premier octobre 1966 au 31 mars 1967.

Cette subvention a été accordée à la suite d'un mémoire qui a été présenté par la Fédération des Infirmières visiteuses de la province au ministère de la Santé. La Fédération, qui compte dans la belle province 7 postes du genre de celui de Victoriaville, expliquait, dans son mémoire, que ses travailleuses collaboraient directement à la santé de la population, soit en soignant à domicile des personnes qui viennent d'être hospitalisées ou en soignant d'autres, qui par ces soins éviteront de visiter l'hôpital. Le ministère de la Santé a compris qu'en subventionnant l'oeuvre des Infirmières visiteuses il économisait par ailleurs dans le secteur de l'hospitalisation.

Historique
Au cours d'une conférence de presse, Me Jean Moisan, président du conseil d'administration de la Société des Infirmières visiteuses du diocèse de Nicolet, brossa en quelques mots l'historique de cette société.

Me Moisan rappela ainsi que la société existe à Victoriaville depuis mars 1961. La société existe sous la forme d'une compagnie sans but lucratif qui a dans son conseil d'admini-

nistration, en plus de Me Moisan comme président, Me Raymond Beaudet comme vice-président, M. Jacques Martel comme secrétaire-trésorier, Mme Camille Rheault, comme directrice et Me Gaetan Trotier, comme directeur.

Deux infirmières sont attachées au bureau de Victoriaville, soit Mlle Madeleine Croteau et Mme Yolande Potvin. La Société des Infirmières visiteuses a pour but de procurer aux malades à domicile les soins

professionnels que requiert leur état.

Jusqu'au mois de mars 1966, la Société était entièrement subventionnée par la Fédération des oeuvres (Caritas) du diocèse de Nicolet.

A cette date de mars 1966, la Fédération déclara qu'elle ne pourrait désormais subventionner entièrement la société.

On fit alors appel aux clubs sociaux de Victoriaville qui fournirent un montant de \$940.05. La ville de Victoriaville octroya aussi un montant de

\$500, et la ville d'Arthabaska \$100. Par le moyen de quêtes aux portes d'églises on amassa aussi un montant de \$2.000 ce qui permit à la société de poursuivre son oeuvre.

Desservant principalement la ville de Victoriaville et d'Arthabaska, ainsi que quelques cas isolés dans les paroisses environnantes, la Société des Infirmières visiteuses, grâce aux octrois du ministère de la Santé, agrandira son service aux villes de Princeville, War- (Voir: Le ministère page 31)

Mini-JUPES & Petits-PULLS



Préférer à tout les mini-jupes et les pulls cette saison, c'est le privilège de toute jeune fille à la page. Pour vivre pleinement, pour danser follement rien de tel que ces inventions '67, elles sont le sel et le poivre de la mode printanière.



a) Pull en tricot d'orlon coté avec manches courtes. Couleur: jaune garnie d'orange à l'encolure et au bas des manches. P.M.G. **6.98**

b) Mini-jupe en toile avec large ceinture à la taille et sans bande de taille. Deux couleurs, jaune et orange. 5 à 15 ans. **6.98**

c) Pull en orlon coté, sans manches, col roulé. Choix de blanc, jaune pâle, et orange tropique. P.M.G. **5.98**

d) Mini-jupe en coton et terylène, avec plis creux à l'avant et plis plats à l'arrière, ceinture de cuir verni. Choix de gris, bleu, bourgogne, brun. 6 à 14 ans. **6.98**

e) Pull 100% orlon coté, manches courtes, encolure ronde. Choix de jaune pâle, rose fraise, bleu turquoise, lilas et vert lime. P.M.G. **6.98**

f) Mini-jupe en toile imprimée avec poche à l'arrière et large ceinture à la taille. Choix d'imprimés oranges et verts. Grandeurs: 5 à 13 ans. **8.98**

ECRIVEZ C. P. 1445 — COMMANDES TELEPHONIQUES: 378-4091
SPORT POUR DAMES (RAYON 3540) DEUXIEME ETAGE
GILETS POUR DAMES (RAYON 3545) REZ-DE-CHAUSSEE

Bien sûr! Ca vient de chez **Pollack**

TOUS LES JOURS PENDANT CETTE VENTE
POLLACK REMBOURSE A 2 PERSONNES LE MONTANT
DE LEUR FACTURE POUR L'ACHAT DE LITERIE



Oui, et quels que soient les montants des deux factures choisies, elle sont remboursées EN ENTIER. Pour participer à ce concours vous n'avez qu'à signer et déposer vos factures et fac-similés (reproduits à la main) dans la boîte spéciale réservée à cet effet.

ARTICLES DE CUISINE OFFERTS A PRIX SPECIAL...
UNE OCCASION A NE PAS MANQUER!

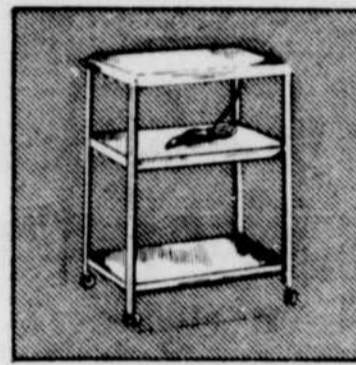
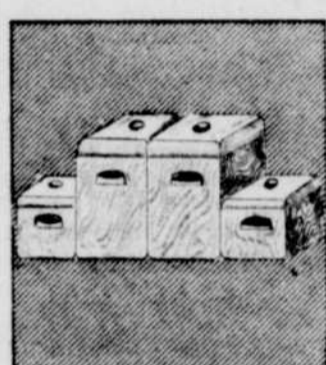


TABLE UTILITAIRE
Table sur roulettes en acier émaillé blanc. Deux prises de courant. Très pratique pour servir et desservir. Dimensions: 20" x 15".
REG. 7.98 **577**



BOITE A PAIN
Entièrement en métal fini noyer. Couverture chromée. Voici l'occasion que vous attendiez pour vous en procurer une.
SPECIAL: **577**



ENSEMBLE 4 BOITES
Comprenant: boîte à sucre, à farine, à thé et à café. Entièrement en métal avec couvercle chromé et côtes fins noyer.
SPECIAL: **577**



POUBELLE DE CUISINE
Avec couvercle fini chrome et côtes fini noyer. Pedale pour actionner le couvercle. Une belle occasion d'économiser.
SPECIAL: **677**

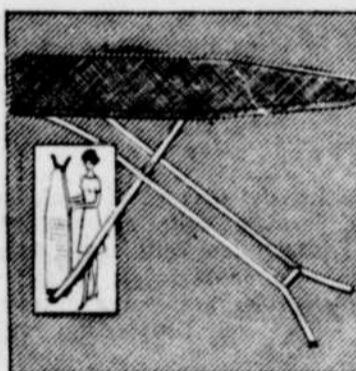
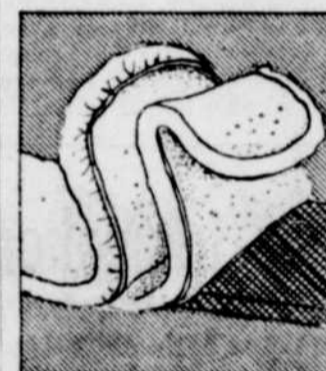


PLANCHE A REPASSER
Tout en acier, sans joint, avec 4 points d'appui, ajustable à différentes hauteurs, surface ventilée.
SPECIAL: **877**



COUVREUR-PLANCHE A REPASSER
En silicone rembourré de caoutchouc-mousse. Format pour planche régulière de 34". Une opportunité à ne pas manquer.
REG. 3.49 **277**



PERCOLATEUR EN PYREX
Percolateur tout usage très résistant pouvant contenir 8 tasses. Votre famille trouvera une amélioration lorsque vous leur servirez du café fait avec ce percolateur.
REG. 5.95 **477**



COUVERTS EN PLASTIQUE
Ensemble de 2 couverts pour s'ajuster sur les casseroles "Corning Ware". Ces couverts ne vont pas au four.
SPECIAL: **177**

ECRIVEZ: C. P. 1445 — COMMANDES TELEPHONIQUES: 378-4091 Le Creuset (rayon 3780) 3e étage

UNE OCCASION UNIQUE D'ECONOMISER SUR L'ACHAT
D'APPAREILS ELECTRIQUES DE MARQUE

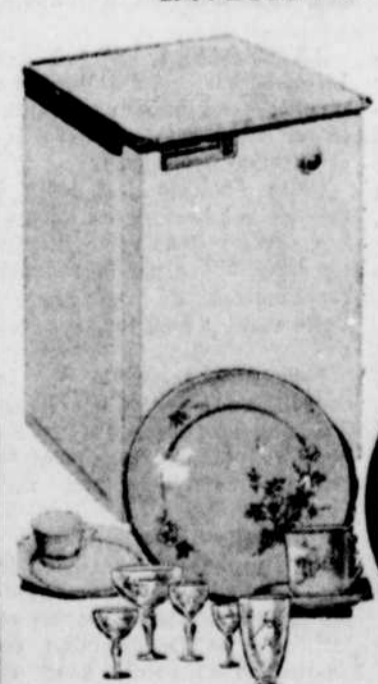


PRIX de LISTE 179.95
139.88

LESSIVEUSE 3 ZONES
MODELE 65P 61
Avec activator "Durax" durable, résistant à la corrosion. Chaque morceau est trempé, savonné, plié à plusieurs reprises. Avec filtre amovible "sous l'eau" qui intercepte efficacement la mousse dégage pendant le blanchissage. Les frais de service sont compris.

LAVEUSE DE VAISSELLE

Contrôle à l'avant, rac-cord "Unicouple" s'ajustant rapidement et facilement à votre robinet, dispensateur automatique de détergent, panier à couverts, intérieur garni de vinyle plus résistant que l'émail, poignée chromée pleine largeur. Service inclus.



PRIX de LISTE 249.95
\$209.88

PRIX de LISTE 259.95
199.88

CUISINIERE 30"
MODELE 32J 65

Un modèle élégant à prix modéré: garnitures façon bois. Caractéristiques de cuisson supérieures; éléments Calrod à chauffage ultra-rapide, panneau illuminé et prise pour accessoires. Four muni d'une fenêtre antibuée. Service inclus.



REFRIGERATEUR
MODELE 144L61

Tablettes coulissantes, dégivrage automatique, plateau à viande en aluminium, fini intérieur de luxe, compartiment pour beurre, légumes jumeles, porte à fermeture magnétique. Compartiment de congélation 131". Hauteur 65", largeur 30 1/2". Service inclus.

PRIX de LISTE 349.95
279.88

ECRIVEZ C.P. 1445 — Commandes téléphoniques 378-4091
Appareils électriques (rayon 3787) - 4e Etage

AVEC VOTRE CARTE DE CREDIT, DITES "PORTEZ A MON COMPTE"